

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 24 février 2021, à 18 h 30, par visioconférence**

Sont présents :

Mme Stéphanie Arpin, personnel enseignant
M. Raymond Chaussé, personnel enseignant
M. Frank Desmeules, étudiant du secteur préuniversitaire
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. François Dussault Thériault, diplômé du secteur technique
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Guillaume Moreau, étudiant du secteur technique, École nationale d'aérotechnique
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques
M. Charles Vincent, secteur universitaire

Sont absents :

Mme Marlène Couture, personnel de soutien
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques

Sont invités :

M. Francis Archambault, directeur général, Centre technologique en aérospatial
Mme Catherine Brodeur, adjointe, Direction des études
M. Pascal Désilet, directeur, ÉNA
M. René Dolce, directeur, Direction des ressources humaines
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, Direction générale
Mme Eve Marchand-Gagnon, conseillère pédagogique
Mme Emmanuelle Roy, adjointe, Direction des études
Mme Véronique Stanton, coordonnatrice des programmes, Direction des études

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 31.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 novembre 2020	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 novembre 2020	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 novembre 2020	Information
3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 3 février 2021	Décision
3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 février 2021	Information
3.2. Suites du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 février 2021	
4. Adoption de DEC et d'AEC	Décisions
5. Adoption du rapport d'autoévaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance	Décision
6. Adoption du calendrier scolaire 2021-2022	Décision
7. Suivi concernant le coronavirus (COVID-19)	Information
8. Adoption des bons de commande (s'il y a lieu)	Décision
9. Nomination de membres pour le comité d'éthique de la recherche	Décision
10. Approbation du bilan du plan de travail 2019-2020 et des états financiers 2019-2020 du Centre technologique en aérospatiale (CTA)	Décision
11. Prolongation de l'échéance du Plan stratégique 2018-2023	Décision
12. Nominations et élections	
12.1 Présentation de la composition du conseil d'administration et des comités	Information
12.2 Élection de deux membres pour le comité directeur	Décision
12.3 Élection de deux membres pour le comité d'audit et des finances	Décision
12.4 HUIS CLOS - Nomination d'une directrice ou d'un directeur des communications	Décision
13. Suivi des projets majeurs	
13.1 Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation	Information
13.2 Projet d'aérocampus	Information
14. Informations	
14.1 La Vie au Cégep	Information
14.2 Nombre d'étudiants inscrits à la session d'hiver 2021, après la date d'abandon	Information
14.3 État des activités de représentation du directeur général	Information
15. Correspondance	Information
16. Dépôt de documents	Information
17. Date de la prochaine séance	Information
18. Levée de la séance	Décision

21-CA-07 PROPOSITION

M. Xavier Pallares, appuyé par M. Charles Vincent, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2020

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2020

21-CA-08 PROPOSITION

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Raymond Chaussé, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 novembre 2020 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2020

Aucun suivi n'est fait.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 FÉVRIER 2021

3.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2021

21-CA-09 PROPOSITION

M. François Dussault Thériault, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 3 février 2021 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2021

Aucun suivi n'est fait.

4. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration de février 2021 et des 5 dernières années*.

21-CA-10 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Éric Trudeau, appuyé par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 2020, d'été 2020, d'automne 2020 et d'hiver 2021 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21-CA-11 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Jean-Luc Djigo, appuyé par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée d'autoriser le cégep Édouard-Montpetit à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'automne 2020 et d'hiver 2021 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

Mme Emmanuelle Roy, adjointe à la Direction des études, Mme Ève Marchand-Gagnon, conseillère pédagogique et Mme Véronique Stanton, coordonnatrice des programmes, présentent les principaux éléments du rapport d'autoévaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance et rappellent que celui-ci répond aux exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement

collégial (CEEC) en respectant les six critères qu'elle prescrit. Les recommandations et le plan d'action élaboré sont présentés. Les enjeux de recrutement pour ce programme sont mentionnés.

M. Sylvain Lambert précise que la Montérégie a été identifiée comme un pôle d'excellence en petite enfance.

21-CA-12 PROPOSITION

ATTENDU que le *Rapport d'autoévaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance* est conforme au mandat défini par la Direction des études dans le cadre de sa planification de l'autoévaluation des programmes d'études;

ATTENDU la recommandation de la Régie pédagogique;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

M. Charles Vincent, appuyé par M. Frank Desmeules, propose à l'assemblée d'approuver le *Rapport d'autoévaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance* tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Mme Josée Mercier, directrice des études, présente le Calendrier scolaire 2021-2022 et précise que celui-ci est conforme aux nouveaux critères d'élaboration propres au cégep Édouard-Montpetit, adoptés par le conseil d'administration lors de la séance ordinaire du 25 novembre 2019, ainsi qu'aux règles ministérielles. Il est à noter que ce calendrier a été préparé à partir du modèle qui était utilisé avant la situation de pandémie de COVID-19, avec une semaine de lecture à chaque session.

21-CA-13 PROPOSITION

ATTENDU que le calendrier proposé pour l'année scolaire 2021-2022 correspond aux critères d'élaboration adoptés lors de la séance du conseil du 25 novembre 2019 (résolution 19-CA-81);

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. François Dussault Thériault, propose à l'assemblée d'adopter le Calendrier scolaire 2021-2022 déposé par la Direction des études.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. SUIVI CONCERNANT LE CORONAVIRUS (COVID-19)

M. Sylvain Lambert, directeur général, et Mme Josée Mercier, directrice des études, présentent un suivi concernant la pandémie de COVID-19, à la lumière des nouvelles mesures adoptées par le gouvernement et de l'annonce de la ministre de l'Enseignement supérieur concernant la présence des étudiants au Cégep, et répondent aux questions des membres. Il est toujours interdit, à l'heure actuelle, de tenir des activités autres que pédagogiques.

8. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

Il n'y a aucun bon de commande à adopter.

9. NOMINATION DE MEMBRES POUR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Le Comité d'éthique de la recherche du cégep Édouard-Montpetit (CÉR-CÉM) a pour mandat d'évaluer l'acceptabilité éthique des projets de recherche faisant appel à des sujets humains, réalisés au Cégep ou ailleurs par ses membres, et d'en assurer le suivi. Il a donc le pouvoir d'approuver, de modifier, de stopper ou de refuser toute proposition de recherche ou poursuite de projet. Les décisions du CÉR-CÉM doivent s'inspirer des normes éthiques de la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* du Cégep, laquelle se fonde sur l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*.

Le CÉR-CÉM a été mis sur pied le 10 février 2012. Ce comité, selon la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (version 2013), se compose de cinq ou six membres, dont les mandats sont de deux ans, et doit respecter les exigences suivantes :

- deux ou trois personnes possédant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CÉR;
- une ou deux personnes possédant des connaissances suffisantes en éthique;
- une personne possédant des connaissances suffisantes en droit. La présence de cette personne aux réunions est facultative pour toute recherche autre que biomédicale et obligatoire pour la recherche biomédicale. Elle ne peut être le conseiller juridique de l'établissement ni son gestionnaire de risque;
- une personne provenant de la collectivité desservie par le Cégep mais qui n'est pas affiliée à ce dernier.

La plus récente nomination des membres a été effectuée le 17 juin 2020 par le conseil d'administration, qui a reconduit pour deux ans les mandats des membres réguliers. De plus, afin de laisser le temps nécessaire à la recherche d'un remplaçant, le conseil d'administration a reconduit

pour la durée de la session automne 2020, tout au plus jusqu'au début de la session hiver 2021, le mandat du membre régulier suivant, qui avait annoncé son départ pour 2021 :

- Sabine Sèvre-Rousseau, connaissances en méthodes, domaines et disciplines de recherche.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 7 octobre 2020, un comité de sélection a été formé.

Le représentant de la collectivité, M. Simon Hamelin-Pratte, a annoncé à la réunion du CÉR-CÉM du 13 octobre 2020 qu'il allait se retirer de ses fonctions à la fin de la session d'hiver 2021. Une fonction supplémentaire était donc à combler.

L'appel de candidatures, publié dans l'Info-Cégep du 23 novembre ainsi que dans le portail Omnivox du Cégep, présentait les exigences suivantes pour chacune des deux fonctions :

Expert(e) en méthodes et disciplines de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales, répondant aux exigences suivantes :

- Intérêt pour le soutien à la recherche scientifique dans le réseau collégial;
- Formation en recherche, idéalement un doctorat;
- Expérience pertinente en recherche scientifique; un atout si cette expérience est dans le domaine de l'éducation;
- Connaissance des questions éthiques relatives à la recherche avec des êtres humains (un atout).

Représentant(e) de la collectivité, répondant aux exigences suivantes :

- Être à l'aise avec la lecture et l'analyse de projets de recherche et de documents réglementaires;
- Ne pas être affilié(e) au cégep Édouard-Montpetit (ne pas être actuellement employé(e) ou étudiant(e) du Cégep);
- Expérience à titre de participant(e) à la recherche, un atout.

Le comité de sélection a reçu cinq candidatures et s'est réuni le 9 décembre 2020 pour procéder à la sélection des candidats. Il a été convenu de nommer deux membres réguliers et trois membres suppléants. Une personne désignée à titre de membre suppléant s'est toutefois désistée par la suite. De plus, une permutation des rôles entre le membre régulier possédant des connaissances en éthique, M. Claude Gagnon, et le membre suppléant envisagé dans la même catégorie, M. Marc Lamontagne, est proposée, à la demande de M. Gagnon qui souhaite réduire son implication au sein du comité. Mme Catherine Brodeur présente les profils des candidats recommandés par le comité de sélection.

21-CA-14 PROPOSITION

ATTENDU que le Cégep doit s'assurer, conformément à sa *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (ci-après « la Politique »), que toutes les activités de recherche avec des êtres humains auxquelles son nom est associé s'exercent selon une éthique irréprochable;

ATTENDU que le CÉR-CÉM relève du conseil d'administration, lequel doit procéder à la nomination des membres du CÉR-CÉM et entériner leur rôle;

ATTENDU que deux postes réguliers seront vacants au courant de l'année 2021;

ATTENDU que le comité de sélection nommé par le conseil d'administration a réalisé un processus de sélection conforme au mandat confié;

ATTENDU que les nominations recommandées permettent que la composition du CÉR-CÉM soit conforme à la Politique;

ATTENDU que la Politique permet au conseil d'administration de nommer des membres suppléants;

ATTENDU que la nomination de membres suppléants réduit le risque d'annulation de réunions en permettant l'atteinte du quorum obligatoire et assure une meilleure pérennité des activités du CÉR-CÉM;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Jean-Luc Djigo, appuyé par Mme Stéphanie Arpin, de nommer les personnes suivantes à titre de membres du CÉR-CÉM jusqu'au 30 juin 2022 :

- **Mme Julie Lefebvre, à titre de membre régulier possédant des connaissances en méthodes et disciplines de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales;**
- **M. Marc Lamontagne, à titre de membre régulier possédant des connaissances en éthique;**
- **Mme Yasmine Bourgoin Roberts, à titre de membre régulier représentant la collectivité;**
- **Mme Claudine Giguère, à titre de membre suppléant possédant des connaissances en méthodes et disciplines de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales;**
- **M. Claude Gagnon, à titre de membre suppléant possédant des connaissances en éthique.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. APPROBATION DU BILAN DU PLAN DE TRAVAIL 2019-2020 ET DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 DU CENTRE TECHNOLOGIQUE EN AÉROSPATIALE (CTA)

M. Francis Archambault, directeur général du Centre technologique en aérospatiale (CTA), présente le CTA, sa structure organisationnelle et son équipe, ainsi que les accomplissements remarquables de l'année 2019-2020. Il présente le bilan du plan de travail 2019-2020 et les états financiers 2019-2020 CTA et répond aux questions des membres.

21-CA-15 PROPOSITION

ATTENDU les exigences de la Convention d'aide financière 2020-2021 qui lie le Cégep au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le financement du Centre technologique en aérospatiale (CTA);

ATTENDU que le bilan du plan de travail 2019-2020 et les états financiers vérifiés 2019-2020 du CTA ont été préalablement approuvés par le conseil d'administration du CTA (résolutions 20-CA-11 et 20-CA-10);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Xavier Pallares, dûment appuyé par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée d'approuver le bilan du plan de travail 2019-2020 et les états financiers 2019-2020 du Centre technologique en aérospatiale (CTA).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. PROLONGATION DE L'ÉCHÉANCE DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente aux membres du conseil d'administration les réflexions du comité de direction au sujet du Plan stratégique 2018-2023, dans le contexte de pandémie de COVID-19. Les membres du comité directeur ont été consultés à ce sujet lors de la réunion qui a eu lieu le 10 février 2021.

En vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, chaque cégep doit se doter d'un plan stratégique couvrant une période de plusieurs années. Les cégeps doivent mettre celui-ci en œuvre et rendre compte, par le biais d'un rapport annuel, des actions réalisées pour atteindre les objectifs stratégiques établis. Le Plan stratégique 2018-2023 a été adopté en juin 2018 et a été mis en œuvre dès la session d'automne 2018. Suite à la démarche d'actualisation qui a eu lieu de novembre 2019 à février 2020, la version actualisée a été adoptée en juin 2020. Ce plan stratégique devait prendre fin à la fin de l'année scolaire 2022-2023.

La grande majorité des axes d'intervention de ce plan stratégique demeurent pertinents à ce jour. Cependant, la pandémie de COVID-19 a engendré plusieurs défis, ce qui a réduit de façon importante le temps qui devrait être consacré à l'accomplissement de certaines actions visant l'atteinte des objectifs de résultat du Plan stratégique 2018-2023. Plusieurs actions prévues au plan de travail institutionnel 2019-2020 et au plan de travail 2020-2021 devront donc être reportées. Au-delà des opérations courantes nécessaires au fonctionnement du Cégep, deux priorités majeures ont été identifiées par le comité de direction pour la poursuite des activités dans le contexte de la pandémie :

- Se centrer sur la mission du Cégep : offrir les formations de la façon la plus adéquate possible en soutenant la réussite et la persévérance des étudiants;
- Favoriser la santé mentale de tous et la conciliation travail-vie personnelle.

Afin de bien évaluer les impacts de la pandémie sur la réalisation du Plan stratégique et de rattraper le retard dans la réalisation de certaines actions visant l'atteinte des objectifs de résultat, la prolongation de l'échéance du Plan stratégique est nécessaire. Il est donc proposé au conseil d'administration du Cégep de prolonger le Plan stratégique 2018-2023 pour une année supplémentaire.

21-CA-16 PROPOSITION

ATTENDU que le conseil d'administration a adopté le Plan stratégique 2018-2023 le 13 juin 2018 (résolution 18-CA-48);

ATTENDU que le conseil d'administration a adopté la version actualisée du Plan stratégique 2018-2023 le 17 juin 2020 (résolution 20-CA 44);

ATTENDU le contexte de pandémie de COVID-19 qui a freiné la réalisation de plusieurs actions qui sont importantes pour l'atteinte des objectifs de résultat du Plan stratégique 2018-2023;

ATTENDU l'essoufflement des membres du personnel engendré par la situation de crise qui est vécue depuis près d'un an et l'importance de favoriser la santé mentale de ceux-ci;

ATTENDU la nécessité de préserver la mobilisation des membres de la communauté collégiale autour des objectifs établis dans le Plan stratégique 2018-2023;

ATTENDU la nécessité de tenir compte de l'évolution du contexte dans la réalisation des actions en lien avec le Plan stratégique 2018-2023;

ATTENDU la volonté du Cégep Édouard-Montpetit d'atteindre les objectifs établis dans le Plan stratégique 2018-2023;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité directeur;

M. Éric Trudeau, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée de prolonger d'une année le *Plan stratégique 2018-2023*, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024 et de le renommer *Plan stratégique 2018-2024*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. NOMINATIONS ET ÉLECTIONS

12.1 PRÉSENTATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

Afin de poursuivre les discussions sur la composition du conseil d'administration, Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, présente le document *Liste des membres du conseil d'administration en date du 1^{er} février 2021* et présente les plus récentes mises à jour à ce sujet.

En ce qui concerne la composition des comités, il y a présentement deux postes à combler au sein du comité directeur et deux postes à combler au sein du comité d'audit et des finances.

Mme Lépine présente également un suivi concernant le plan de travail du comité directeur et les pratiques de saine gouvernance qui sont mises en place.

12.2 ÉLECTION DE DEUX MEMBRES POUR LE COMITÉ DIRECTEUR

Suite à la démission de Mme Isabelle Paquet à titre de membre interne du comité directeur, et la démission de M. Patrick Monarque à titre de membre externe du comité directeur, le conseil d'administration doit procéder à la nomination d'un membre interne et d'un membre externe pour siéger au comité directeur. Le processus d'élection de deux membres pour le comité directeur est présidé Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep prévoit ce qui suit pour la composition du comité directeur (article 5.1) :

5.1 COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

5.1.1 Le comité directeur se compose des personnes suivantes :

5.1.1.1 le directeur général qui préside le comité

5.1.1.2 le président

5.1.1.3 le vice-président

5.1.1.4 deux membres en fonction du conseil qui ne sont ni membres du personnel ni étudiants

5.1.1.5 un membre en fonction du conseil qui est membre du personnel

5.1.1.6 le directeur des études, à titre d'invité permanent

5.1.2 Les membres du comité directeur mentionnés aux alinéas 5.1.1.4 et 5.1.1.5 sont choisis par mode d'élection, présidée par le secrétaire du conseil, lors de l'assemblée ordinaire du conseil du mois de juin de chaque année ou, dans le cas de force majeure, à l'assemblée subséquente et suivant les modalités suivantes :

5.1.2.1 les candidats sont mis en nomination sur proposition. Les candidats mis en nomination doivent être présents lors de l'assemblée au cours de laquelle l'élection a lieu, ou avoir fait part par écrit au secrétaire du conseil de leur intérêt à siéger au comité directeur;

5.1.2.2 le vote a lieu à main levée sauf lorsqu'un membre demande le vote à scrutin secret. La majorité simple des voix des membres en fonction présents détermine le résultat du vote;

5.1.2.3 le secrétaire du conseil procède, le cas échéant, au dépouillement des votes et déclare alors les élus.

5.1.3. En cas de vacances au sein du comité directeur, le conseil doit nommer un nouveau membre à la première assemblée suivant cette vacance.

Mises en candidatures pour le poste de membre interne du comité directeur :

M. Sylvain Lambert propose la candidature de Mme Stéphanie Arpin.

Mises en candidatures pour le poste de membre externe du comité directeur :

M. Sylvain Lambert propose la candidature de M. Charles Vincent.

Mme Stéphanie Arpin et M. Charles Vincent acceptent d'être mis en candidature.

20-CA-17 PROPOSITION

ATTENDU la démission de Mme Isabelle Paquet, à titre de membre interne du comité directeur;

ATTENDU la démission de M. Patrick Monarque, à titre de membre externe du comité directeur;

ATTENDU l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

M. Éric Trudeau, appuyé par M. François Dussault Thériault, propose à l'assemblée de nommer Mme Stéphanie Arpin à titre de membre interne du comité directeur pour l'année scolaire 2020-2021 et de nommer M. Charles Vincent à titre de membre externe du comité directeur pour l'année scolaire 2020-2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12.3 ÉLECTION DE DEUX MEMBRES POUR LE COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Le processus d'élection des membres du comité d'audit et des finances est présidé Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep prévoit ce qui suit pour la composition du comité d'audit et des finances (article 6.1) :

6.1 COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

6.1.1 Mandat du comité d'audit et des finances

Le comité d'audit et des finances est chargé d'aviser le conseil d'administration en ce qui a trait à la gestion financière et à la gestion des risques financiers des opérations du Cégep, et notamment des tâches suivantes :

- Analyser les prévisions budgétaires ou les révisions budgétaires majeures préparées par la direction du Cégep et faire des recommandations au conseil d'administration;
- Donner un avis au conseil d'administration quant au mandat de l'auditeur externe;
- Passer en revue le rapport financier annuel et le rapport de l'auditeur externe, puis formuler un avis au conseil d'administration;
- Analyser les risques financiers de tout projet d'envergure relevant du conseil d'administration et donner son avis à ce dernier;
- Veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et s'assurer qu'ils soient adéquats et efficaces. S'assurer que soit mis en place un processus de gestion des risques;
- Réviser, au besoin, les politiques en matière de gestion financière et formuler un avis au conseil d'administration.

6.1.2 Composition

Le comité se compose de trois membres du conseil d'administration qui ont une compétence en matière de finances et de comptabilité et qui sont nommés par le conseil d'administration. Le comité doit être majoritairement composé de membres externes.

Il est présidé par un membre externe du Collège, désigné annuellement lors de la première réunion du comité.

Le directeur des ressources financières accompagne le comité et prépare les dossiers qui lui sont soumis et une personne désignée par le Cégep agit à titre de secrétaire du comité.

Le président du conseil d'administration peut aussi y participer à titre d'observateur.

Mises en candidatures pour les postes de membres du comité d'audit et des finances :

M. Sylvain Lambert propose la candidature de M. François Dussault Thériault.

M. François Dussault Thériault accepte d'être mis en candidature.

20-CA-18 PROPOSITION

ATTENDU l'article 6.1 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

ATTENDU la démission de M. Xavier Gret à titre de membre du comité d'audit et des finances;

ATTENDU la fin du mandat de M. Guy Trudel à titre d'administrateur, ce qui a entraîné la fin de son mandat à titre de membre du comité d'audit et des finances;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Raymond Chaussé, propose à l'assemblée de nommer M. François Dussault Thériault comme membre du comité d'audit et des finances pour l'année scolaire 2020-2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12.4 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE OU D'UN DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

M. René Dolce, directeur des ressources humaines, explique le processus qui a mené à la recommandation de l'embauche d'une directrice ou d'un directeur à la Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales.

Le 15 janvier dernier, le titulaire démissionnait de son poste. Le Cégep a pris alors la décision de scinder la Direction des affaires étudiantes et des communications en deux directions distinctes. Un affichage a donc été effectué du 18 au 31 janvier 2021 afin de pourvoir le poste. Cette décision a d'ailleurs été entérinée par le conseil d'administration lors de la réunion extraordinaire qui a eu lieu le 3 février dernier.

Sommaire de l'emploi

Sous l'autorité du directeur général, la directrice ou le directeur des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales assume la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes, des activités et des ressources humaines et matérielles et financières mise à sa disposition pour la réalisation de ses mandats tant pour le campus de Longueuil que pour l'École nationale d'aérotechnique.

À titre de directrice ou de directeur, elle ou il assure entre autres les responsabilités suivantes :

- Fournir des conseils en matière de communication stratégique à la Direction générale et aux autres directeurs notamment sur toutes questions touchant les communications et les affaires publiques, les relations gouvernementales, le recrutement de nouveaux étudiants, l'incidence des décisions à prendre sur l'image du Cégep, sa réputation et son milieu interne;
- Participer à l'élaboration du plan stratégique du Cégep et assurer le suivi de sa mise en œuvre pour sa direction;
- Participer au comité de direction;
- Représenter la direction pour la présentation des dossiers relatifs aux communications, aux affaires publiques et aux relations gouvernementales au comité directeur et au

conseil d'administration ainsi qu'aux instances officielles du Cégep où sa présence peut être requise;

- Déterminer les orientations de sa direction en conformité avec le plan stratégique du Cégep et élaborer le plan d'action annuel en concertation avec les autres directions;
- Coordonner les activités relatives au recrutement des étudiants en concertation avec la Direction des études, la Direction de l'ÉNA et la Direction de la formation continue et des services aux entreprises;
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des plans de communication et de relations publiques internes et externes;
- Concevoir et mettre en œuvre les activités de promotion du Cégep et développer l'image de marque de celui-ci;
- Coordonner les activités relatives aux communications institutionnelles internes et externes;
- Orienter le développement des communications électroniques (portail, site Internet, médias sociaux, etc.) de concert avec les autres directions;
- Soutenir la préparation du rapport annuel du Cégep;
- Agir, à la demande du directeur général, à titre de porte-parole officiel du Cégep auprès des médias et auprès de diverses associations et regroupements de partenaires internes et externes;
- Planifier, organiser, coordonner et animer des événements institutionnels;
- Contrôler et superviser le programme d'identification visuelle (signalétique) du Cégep;
- Effectuer une veille stratégique en lien avec la notoriété du Cégep;
- Travailler de concert avec la Fondation du Cégep Édouard-Montpetit et participer à son Conseil d'administration.

20-CA-19 PROPOSITION

ATTENDU le plan des effectifs 2020-2021;

ATTENDU les besoins de la Direction générale qui requièrent l'occupation du poste de directrice ou directeur des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales à temps complet;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 3 février 2021 de scinder la Direction des affaires étudiantes et des communications afin de recréer la Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales (résolution 21-CA-06);

ATTENDU l'avis d'ouverture du poste de directrice ou directeur des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection formé pour l'embauche d'une directrice ou d'un directeur à la Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales;

M. Éric Trudeau, appuyé par M. Patrick Monarque, propose de retenir les services de Mme Mylène Godin à titre de directrice à la Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales à compter du 25 février 2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

13.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet des cliniques – Pavillon de la santé et de l'innovation. Il répond aux questions des membres.

Construction prévue pour 2028.

13.2 PROJET D'AÉROCAMPUS

M. Pascal Désilet, directeur de l'ÉNA, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA. Il commente et répond aux questions des membres.

Informations supplémentaires à fournir pour la zone d'innovation. Fin mars, comité devrait être formé pour analyse.

14. INFORMATIONS

14.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 6 novembre 2020 au 5 février 2021.

14.2 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À LA SESSION D'HIVER 2021, APRÈS LA DATE D'ABANDON

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente le document indiquant le nombre d'étudiants inscrits à la session d'hiver 2021, après la date d'abandon.

14.3 ÉTAT DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Un document est déposé pour faire état des activités de représentation du directeur général du 2 novembre 2020 au 29 janvier 2021.

15. CORRESPONDANCE

Le 11 décembre 2020, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçant l'approbation des modifications apportées aux règles budgétaires de fonctionnement pour l'année 2020-2021, prévoyant notamment les modalités de la mesure sur le développement de créneaux d'expertise (12 M\$). Cette initiative s'ajoute aux mesures importantes que le Ministère a mises en place afin d'aider les établissements d'enseignement supérieur à faire face à la situation exceptionnelle que nous vivons présentement.

Le 18 décembre 2020, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçant qu'une subvention non récurrente de 23 740 \$ sera accordée au Cégep Édouard-Montpetit pour l'année 2020-2021.

Le 26 janvier 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, informant que, conformément au Plan québécois des infrastructures 2020-2030, une somme totale et maximale de 11 324 222 \$ est accordée au Cégep Édouard-Montpetit à titre de subvention pour l'année scolaire 2020-2021.

Le 15 janvier 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçant qu'une aide financière totale maximale de 500 000 \$ pour l'année scolaire 2021-2022 sera accordée en fonction de l'analyse de notre rapport d'activité. Cette annonce fait suite à la proposition de pôle régionale en enseignement supérieur dans le domaine de l'éducation à la petite enfance, en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire régional de la Montérégie qui a été reconnu.

Le 23 février 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçant que le Conseil du Trésor a approuvé les modifications aux règles budgétaires de fonctionnement pour l'année 2020-2021 en lien avec le programme temporaire de bourses pour la persévérance scolaire. Ce programme consiste à verser une bourse de 1 200 \$ à 1 890 étudiantes et étudiants du réseau des cégeps en 2021. Cet investissement totalise 2,268 millions de dollars pour le réseau collégial.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 4 novembre 2020;
- Procès-verbal de réunion de la Commission des études du 17 novembre 2020.

17. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue le mercredi 31 mars 2021, à 18 h 30, par visioconférence.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Éric Trudeau, appuyé par M. Xavier Pallares, et unanimement résolu de lever la séance à 21 h 05.



Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée